

Ecrit par le 21 avril 2026

Montagne et pastoralisme, le Vaucluse veut peser dans l'Acte III de la loi Montagne



À [Beaumont-du-Ventoux](#) puis à [Saint-Christol](#), élus locaux, maires de communes de montagne et acteurs du [pastoralisme](#) ont engagé une réflexion collective de fond sur l'avenir des territoires d'altitude en Vaucluse. Au cœur des échanges ? L'adaptation des politiques publiques, la défense du pastoralisme et la contribution du département aux futures évolutions de la loi Montagne.

Réunis en octobre à la mairie de Beaumont-du-Ventoux, [Lucien Stanzione](#), sénateur de Vaucluse, et [Alain Brémont](#), maire de la commune, ont engagé un débat nourri avec les élus des territoires de montagne. Flassan, Rustrel, Sault, Savoillans, Sivergues ou encore les représentants de la Communauté de communes Ventoux Sud étaient présents pour faire entendre la voix de ces territoires souvent en première ligne des mutations climatiques et économiques.

Un front commun des élus de la montagne vauclusienne

Tous deux co-référents départementaux de l'Association nationale des élus de la montagne ([Anem](#)), les intervenants ont rappelé l'urgence d'une évolution de la loi Montagne vers un Acte III, afin de mieux prendre en compte les spécificités locales. En Vaucluse, 29 communes de montagne et 81 communes pastorales sont directement concernées par ces enjeux structurels.

Des territoires fragilisés, mais déterminés

Les défis sont multiples et d'une ampleur inédite. Le réchauffement climatique bouleverse les équilibres naturels, fragilise les économies locales et pèse sur le quotidien des habitants. En Vaucluse, l'agriculture concentre de nombreuses inquiétudes : lavande, cerise, viticulture ou élevage font face à des crises successives, aggravées par la raréfaction de la ressource en eau, la prédation du loup, l'augmentation des risques naturels et la disparition progressive de certains services publics.

Un soutien national renforcé ?

Face à ces constats, une question traverse les débats : les communes de montagne peuvent-elles encore se projeter dans l'avenir sans un soutien national renforcé ? Pour les élus réunis, la réponse passe par une solidarité nationale assumée, capable d'accompagner ces territoires dans leur adaptation climatique et leur développement durable.

Ecrit par le 21 avril 2026



Lucien Stanzione et Alain Brémond entourés d'élus pour débattre du pastoralisme et de la Loi Montagne Copyright Lucien Stanzione communication

L'Anem en ordre de marche pour l'Acte III

Cette réflexion s'inscrit dans une dynamique nationale portée par l'Anem. Les auditions menées auprès des élus départementaux ont nourri les travaux de son Congrès, organisé en octobre, qui a abouti à 34 propositions concrètes pour l'Acte III de la loi Montagne.

Prochaine étape ?

La prochaine étape sera de demander aux 29 communes de montagne du Vaucluse d'en prioriser dix, avant le comité directeur de l'Anem qui a eu lieu en novembre. Sur cette base, les élus entendaient interpeller directement le Gouvernement afin de faire remonter les attentes du terrain.

Le pastoralisme, pilier des paysages et des équilibres ruraux

Au-delà des politiques publiques, le pastoralisme s'impose comme un enjeu central. Début novembre, à Saint-Christol, haut lieu de l'histoire pastorale vauclusienne et célèbre pour sa foire aux agnelles, une large réunion d'échanges a rassemblé élus, éleveurs et représentants associatifs.

Ils œuvrent pour la ruralité

Ecrit par le 21 avril 2026

Aux côtés de [Denise Leiboff](#), présidente de l'[Association des communes pastorales de la région Sud-PACA](#) et maire de Lieuche (Alpes-Maritimes), l'objectif était clair : mieux connaître le pastoralisme pour mieux agir. Le sénateur Lucien Stanzione, nommé co-rapporteur par le Sénat d'une mission d'information sur le pastoralisme, a annoncé une série d'auditions départementales prévues de janvier à juin 2026.

Une forte mobilisation

La forte mobilisation éleveurs, maires, présidents de communautés de communes, représentants des communes forestières, du [Cerpam](#) (Centre d'études et de réalisations pastorales) et des associations régionales, témoigne d'une dynamique collective déjà bien engagée.

Des pistes concrètes pour l'avenir

De ces échanges émergent plusieurs perspectives : renforcer les synergies entre communes forestières, pastorales et l'Anem, identifier et préserver des zones pastorales stratégiques, ou encore réfléchir à un statut pour les louvetiers. Autant de leviers pour préserver une activité qui façonne les paysages, entretient la biodiversité et contribue à l'alimentation de demain.

Montagne et pastoralisme une seule voix

Entre montagne et pastoralisme, le Vaucluse entend désormais parler d'une seule voix. Loin des discours incantatoires, les élus affichent une volonté commune : inscrire durablement ces territoires dans les politiques nationales, préserver un patrimoine vivant et éviter que les communes de montagne ne deviennent les grandes oubliées des transitions en cours. Un enjeu local, mais aussi profondément national.

Mireille Hurlin

Avignon, Cardère éditeur, les ouvrages parus et à paraître

Ecrit par le 21 avril 2026



La maison d'édition 'Cardère éditeur', dirigée depuis 1999 par Bruno Msika, écologue pastoraliste propose des ouvrages sur le pastoralisme et les sciences humaines. Voici les derniers ouvrages parus et à paraître : Un abécédaire pastoral ; 50 ans d'application de la loi pastorale française ; Métamorphoses de la laine et l'anti-mémère.

Ecrit par le 21 avril 2026



Transhumance des vaches de la race Aubrac sur le plateau éponyme Copyright Martin Castellan

Echapper à l'impasse productiviste

L'ouvrage interroge la place de l'élevage pastoral dans l'arrière-pays méditerranéen aujourd'hui. Il ouvre la discussion sur les voies de sortie possibles du modèle productiviste dominant, en regard des nouvelles pratiques agrosylvopastorales. Car les enjeux sont nombreux puisqu'il s'agit de nourrir la population et de préserver l'environnement confronté au changement climatique, en favorisant des activités respectueuses des humains, des animaux et des milieux. Les systèmes d'élevage pastoraux participent à la production de bien-être et de bien-vivre - bien-vivre des producteurs, bien-être des consommateurs, bien-être des troupeaux, bien-vivre des écosystèmes.

Les infos du livre

[Un abécédaire pastoral , échapper à l'impasse productiviste. De Gérard Guérin et Luc Capdevila. Cardère éditeur à Avignon.](#) Un livre de 216 pages au format 16,5 x 24. Prix public 24 €. Sortie mi-août 2024 isbn 978-2-37649-041-8.

Écrit par le 21 avril 2026



Copyright Martin Castellan

Cinquante ans d'application de la loi pastorale française

La loi pastorale de 1972, avec ses décrets d'application de 1973, offre un cadre complet au développement du pastoralisme pour les décennies à venir. Elle conforte et modernise alors les formes existantes, originales, d'organisation collective et d'accès au foncier, et vise à préserver les milieux, les sols et la vie sociale en montagne.

En un demi-siècle, les importants bouleversements

qui affectent la société n'épargnent pas l'élevage pastoral. Tout en maintenant leur objectif premier de production animale, les éleveurs sont désormais rétribués pour les services écosystémiques que leurs troupeaux rendaient de tous temps à la collectivité ; les prédateurs se sont largement répandus sur les espaces dits naturels ; le changement climatique bouscule les cadres de vie et déstabilise les activités liées aux conditions naturelles ; les métiers pastoraux se sont modernisés, diversifiés, féminisés ; les habitudes alimentaires se sont transformées ; la faim de nature de la part d'une population toujours plus urbaine se traduit par la multiplication des usages de loisir dans des espaces naguère parcourus par les seuls troupeaux... L'adaptabilité ancestrale de l'élevage pastoral est mise à rude épreuve pour répondre à

Écrit par le 21 avril 2026

des objectifs multiples et parfois contradictoires.

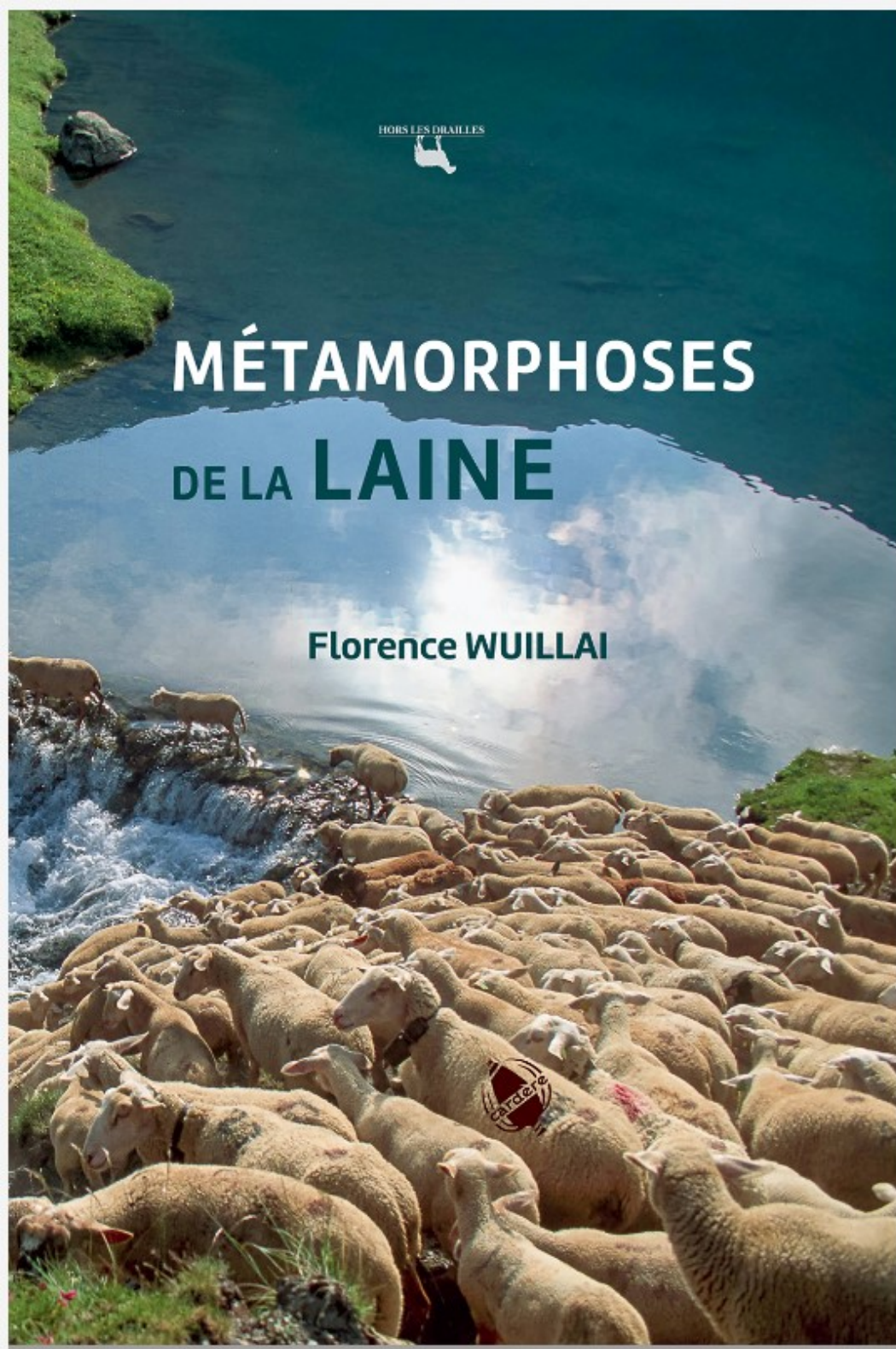
Cet ouvrage rend compte de ce contexte foisonnant

et examine l'application de la loi pastorale et des évolutions législatives qui ont suivi. Il retrace 50 ans d'histoire pastorale, et propose une réflexion sur les enjeux et les perspectives d'avenir du pastoralisme. Une réflexion plus philosophique du coordinateur s'inscrit en contrepoint de ce livre, dans un regard prospectif qui fait la part belle à l'imagination et à la curiosité.

Les infos du livre

['Le pastoralisme français, 50 ans d'organisation pastorale collective'](#). Un livre de 264 pages au format 24 x 16,5. Prix public 24€. Sortie le 3 juin 2024
isbn 978-2-37649-040-1.

Ecrit par le 21 avril 2026



Ecrit par le 21 avril 2026

Troupeau de Pierre Barban, lac de la Muzelle à Ecrins, Isère, Copyright Bertrand Bodin

Métamorphose de la laine

quels liens unissent la laine au monde pastoral ? Quel est le rôle du métier de moutonnier dans le travail de cette fibre aux qualités remarquables ? Qu'en est-il du mouton, cette « bête à laine » ? Au fil de cette quête des origines de la laine, se déroule petit à petit une fine analyse du monde pastoral décrit comme un écosystème où sont à l'œuvre passion du vivant et recherche d'harmonie avec un milieu nourricier. À l'écoute des éleveurs et bergers, on découvre des manières inspirantes d'habiter le monde. Mise en regard des débouchés que lui offre le design, l'économie pastorale s'inscrit alors dans d'autres possibles.

Cet ouvrage

qui prend parfois la forme d'une chronique pastorale, dévoile une expérience qui relève à la fois de la recherche sur la matière laine et de la quête d'une éthique professionnelle dans un monde en mutation profonde. Associée à la douceur et à la chaleur, la laine pourrait passer pour une matière un peu mièvre et sans autre perspective que sa riche histoire. Pourtant, si l'on dépasse le champ du textile, la laine devient matière vivante, matière anthropologique se prêtant à de passionnants métissages. Du berger au designer, elle ouvre sur un univers de création d'une grande richesse.

L'auteure

Designer spécialisée dans la recherche et développement de textile en laine, lin et chanvre, Florence Wuillai questionne l'alliance de deux familles de fibres, animale et végétale, d'un point de vue tant anthropologique que créatif. C'est vers une recherche de symbiose, d'association de matières biologiques durables qu'elle oriente sa pratique au service de l'innovation textile.

Passionnée par la matière laine

et ses applications dans les champs du textile et de la mode, elle offre un regard ethnographique et technique très original et précis sur ceux qui sont à l'origine de cette fibre animale : les éleveurs bergers et leurs troupeaux. Un regard sur une autre manière d'habiter le monde...

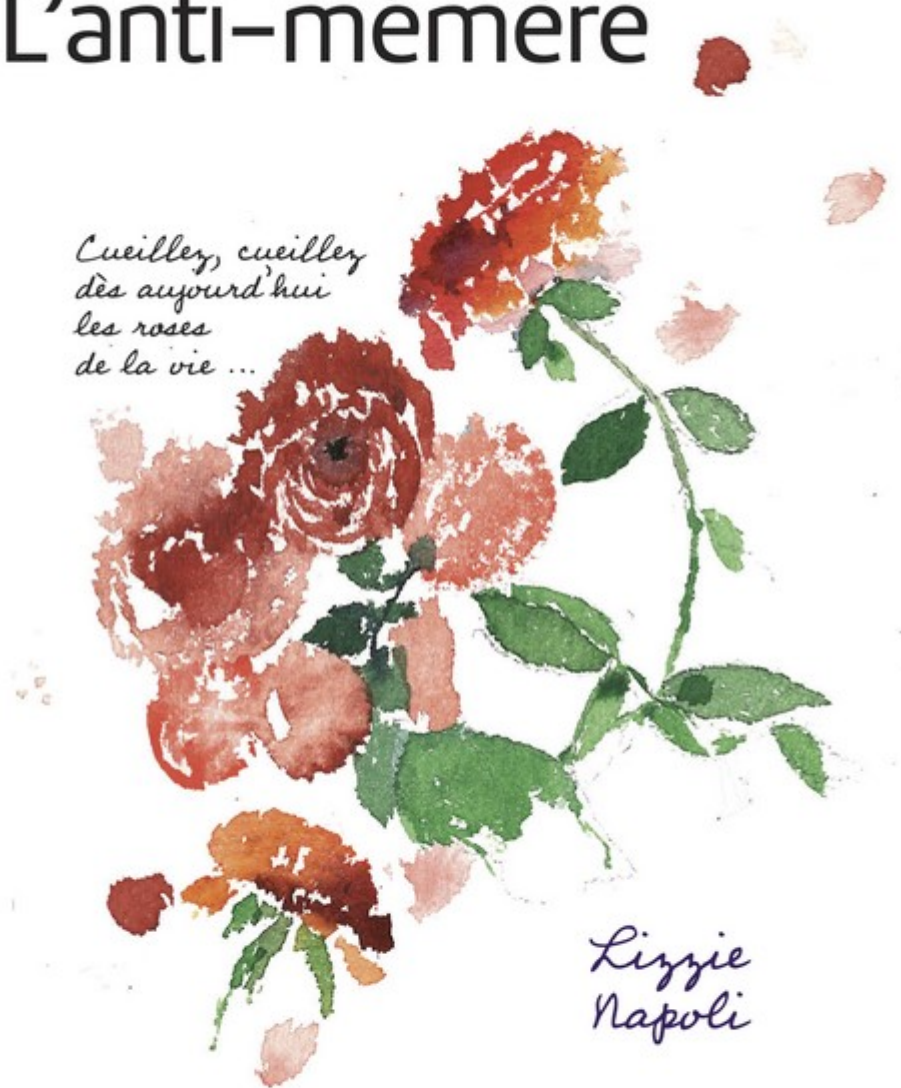
Les infos du livre

[Métamorphoses de la laine de Florence Wuillai](#). Un livre de la collection [Hors Les Drailles](#). 112 pages au format 17 x 24,6, cartonné, illustré couleur. Prix public 24€. Sortie le 13 septembre 2023. isbn 978-2-37649-028-9 issn 2428-9248. Sortie le 13 septembre. A commander [ici](#).

Ecrit par le 21 avril 2026

L'anti-mémère

*Cueillez, cueillez
des aujourd'hui
les roses
de la vie ...*



*Lizzie
Napoli*



Écrit par le 21 avril 2026

Copyright Lizzie Napoli

L'anti-mémère

Lizzie Napoli, pionnière des carnets de voyage, est le modèle contagieux d'une jeune centenaire habitée par la joie, le talent et le désir de vivre. L'anti-mémère, sur le thème du bien vieillir, allie titre, texte et esquisses au service d'un art de vivre qui l'a amenée elle-même à fêter ses 100 ans au printemps 2024. Écrit pour celles qui « refusent de vieillir en robe-tablier », [L'Anti-Mémère](#) est une véritable pépite prête à l'emploi, pratique, philosophique et poétique. Morceaux choisis de l'ouvrage [ici](#).

Les infos pratiques

[L'anti-mémère](#). Cardère éditeur. Tous ces ouvrages sont à commander auprès de Cardère éditeur, 19, rue Agricole Perdiguier à Avignon (84 000), ainsi que sur son site [ici](#).



Ecrit par le 21 avril 2026

Attaque de loups, Besoin urgent de fonds pour protéger les troupeaux d'ovins



«Avec le retour du loup dans le Ventoux et en proximité des villages, le pastoralisme vit une crise existentielle, relate Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse. Les conditions de travail des éleveurs d'ovins sont devenues très difficiles, soumettant bergers et troupeaux à un stress permanent.» Pour évoquer le pastoralisme en danger, [Lucien Stanzione](#) a récemment convié le Gaec (Groupement agricole d'exploitation en commun) [Montagard Ferrer de Bedoin](#), fondé par trois associés pour une exploitation de 5 000 ovins. Objectif : Echanger sur la protection du pastoralisme et le soutien aux éleveurs.

Ecrit par le 21 avril 2026



Copyright Facebook Montagard-Ferrer

«Les aides gouvernementales liées aux mesures de prévention

et [Le plan loup](#) sont en totale inadéquation avec la réalité des saisons pastorales : les besoins préventifs sollicités en amont n'arrivent bien souvent qu'après les drames. J'en veux pour preuve le récent exemple de ce GAEC attaquée 6 fois de suite au col de la Frache, de la commune d'AUREL) en juin dernier ainsi que deux fois le week-end dernier sur la commune de Bedoin, entraînant la mort d'une quarantaine de brebis et agneaux.»

«Les filets de clôture électrifiés anti-loups

imposés sont inefficaces et les méthodes de comptage des loups sont toujours lacunaires selon les éleveurs. Ils sont obligés d'emprunter pour continuer leur activité cependant que l'Etat ne prend pas en charge les frais bancaires de ce supplément de charges. Cette situation et la rupture de confiance qu'elle sous-tend, pose un défi majeur pour nos territoires.»

Ecrit par le 21 avril 2026

Entrer urgemment en action

Lucien Stanzione annonce entrer en contact avec l'OFB (Office français de la biodiversité), la DDT 84 (Direction départementale des territoires de Vaucluse), le Préfet de Vaucluse et le Préfet référent loup pour ensuite interpeller urgemment le Ministre de l'Agriculture.

Lucien Stanzione

est sénateur de Vaucluse, maire honoraire d'Althen-des-Paluds, Membre de la Commission des affaires économiques, Membre de la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation.

Ecrit par le 21 avril 2026



Ecrit par le 21 avril 2026

Lucien Stanzione à Bédoin avec Rose Montagard Ferrer le 9 juillet 2024

Les moutons s'installent aux Baux-de-Provence pour un week-end pastoral



Du vendredi 19 au dimanche 21 avril, les professionnels et acteurs de la filière laine, ainsi que leurs moutons, investissent la bergerie des Baux-de-Provence pour un week-end pastoral rythmé par des animations, une exposition, des démonstrations de tonte, et bien d'autres

Ecrit par le 21 avril 2026

surprises.

Deux confréries pastorales ont existé aux Baux-de-Provence : celle des tondeurs et celle des bergers qui ont marqué la vie du village. Depuis, la tradition demeure et prend des tournures plus contemporaines. Quant au pastoralisme, il suscite de nouvelles vocations. C'est pourquoi [l'office de tourisme](#) de la commune organise un week-end pastoral, pour mettre en lumière les métiers de la filière laine.

Comme chaque année, les moutons s'installent à la bergerie des Baux-de-Provence le temps d'un week-end. L'occasion idéale pour les petits et les grands de venir les voir et de découvrir le travail de la laine à travers diverses animations.

Le programme

Durant les trois jours, le public pourra profiter de démonstrations de tonte à 11h et 15h30, d'animations autour de la laine proposées par Lucie Grancher, découvrir le travail de la laine grâce à la Ferme du Lambert, mais aussi voir l'exposition 'Laine, de la toison au produit fini' à la Galerie La Cure.

Le samedi 20 avril, la Maison de la Transhumance tiendra un stand à la Galerie La Cure où seront présentés la randonnée sur les traces de la transhumance La Routo GR@69, des vêtements et ouvrages sur le pastoralisme et la transhumance, ainsi que des jeux éducatifs pour les enfants avec la mallette pédagogique La Routo.

Une visite guidée sera également organisée le samedi 20 avril à 10h autour du pastoralisme au sein du village des Baux-de-Provence. Cette activité est au prix de 6€ pour les adultes, 3€ pour les 12-17 ans, et gratuite pour les moins de 12 ans. L'inscription est obligatoire et se fait auprès de l'office de tourisme au 04 90 54 34 39 ou par mail à l'adresse tourisme@lesbauxdeprovence.com

Une 5e meute de loups détectée en Vaucluse?



Alors que [l'OFB](#) (Office français de la biodiversité) annonçait cet été une évaluation de la population de loups gris (*Canis lupus*) en légère baisse sur un an (906 loups au sortir de l'hiver 2023, contre 921 l'année précédente), la [Coordination rurale](#) dénonce pour sa part un décalage « saisissant » par rapport à la réalité. Le syndicat agricole met plutôt en avant la progression des attaques de 19% sur l'année 2022 et de 16% au cours du premier semestre 2023.

Plan d'actions loup 2024-2029

Ecrit par le 21 avril 2026

Depuis, le Gouvernement a dévoilé son plan national d'actions loup 2024-2029 qui prévoit notamment la simplification du protocole de tir afin de protéger les troupeaux. Il a aussi revu à la hausse la population de loups qui s'élèverait désormais à 1 104 individus.

En tout, ce plan, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2024, comprend 42 nouvelles mesures comme l'augmentation du taux de prélèvement (de 19% actuellement à 20% ou 21%), la réforme du comptage, une meilleure indemnisation des éleveurs, la mise en place d'une enveloppe de 2,5M€ sur la période pour financer la protection des troupeaux (avec par exemple la création d'un statut du chien dédié à cette mission)...

Le ministère de l'Agriculture étudie par ailleurs le changement de statut du loup pour le faire passer d'espèce 'extrêmement protégée' à espèce 'protégée'. Un éventuel déclassement auquel s'opposent de nombreuses associations pour la sauvegarde des loups qui permettrait d'en abattre encore davantage.

Une mascarade

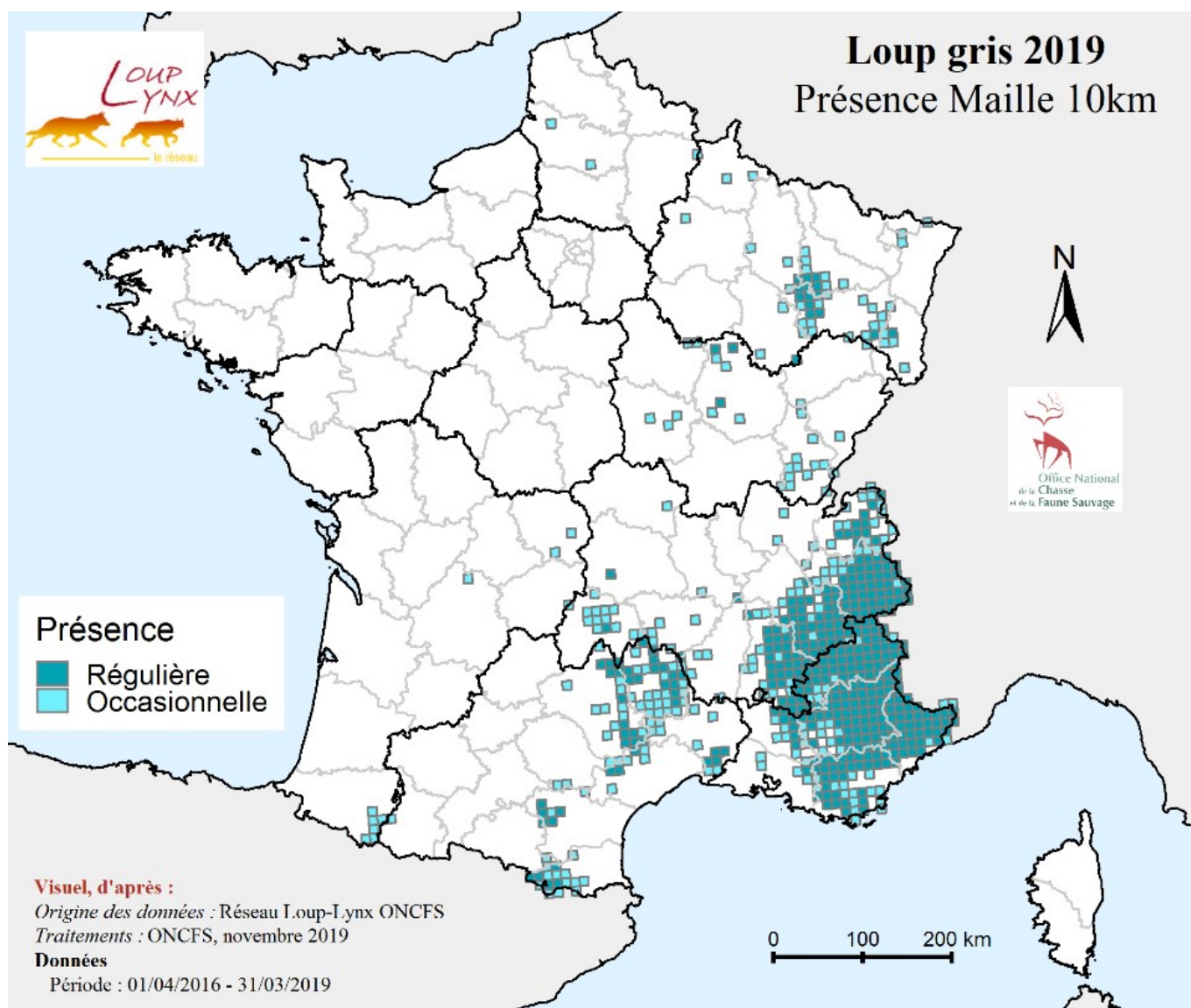
Peu convaincue, la Coordination rurale assure que « les mesures de protection sont totalement inefficaces, elles ont des coûts importants pour les éleveurs et elles engendrent des problèmes supplémentaires avec notamment la multiplication des chiens de protection ».

« C'est une véritable mascarade, pire, un véritable mépris des éleveurs qui font état de la présence du loup un peu partout dans les territoires et ne cessent d'alerter sur le nombre d'attaques en recrudescence, s'insurge même Serge Jusselme, président de la Coordination des Hautes-Alpes. L'État ne se donne donc pas les moyens nécessaires de répertorier l'intégralité du nombre de spécimens en France. Cette sous-évaluation est totalement inacceptable. »

En effet, le loup semble gagner du terrain d'année en année. Selon l'Office français de la biodiversité, un tiers des loups de France provient de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. L'espèce est d'ailleurs traditionnellement présente maintenant sur l'ensemble des Alpes, le Massif central, les Pyrénées-Orientales et l'Est de la France. Mais on la retrouve aussi désormais en Nouvelle-Aquitaine, en Normandie et en Bretagne.

En 2009, 12 départements étaient concernés par la prédation. Ils sont désormais passés à 40 en 2019, et 44 en 2021. Le nombre d'attaques de loups sur les troupeaux est passé de 984 en 2010 à 3 730 en 2020. Dans le détail, 3 791 animaux ont péri en 2010 à la suite de ces attaques, contre 11 849 en 2020, soit une augmentation de 213%. Enfin, les dépenses pour dédommager les victimes de loups sont passées de 1,09M€ en 2010 à 3,96M€ en 2020. Une augmentation de 263 %.

Ecrit par le 21 avril 2026



Présence du loup en France en 2019.

Combien de loups en Vaucluse ?

Si l'espèce, arrivée d'Italie par les Alpes, est signalée ponctuellement dans le Vaucluse depuis le milieu des années 1990, ce n'est qu'à partir de 2009 qu'une meute est officiellement répertoriée dans le Ventoux et que les premières attaques sont avérées. Depuis, une meute a également été observée sur le plateau d'Albion, une sur le Grand Luberon et une meute sur les Monts de Vaucluse Ouest. Enfin depuis l'été 2022, une cinquième meute aurait été détectée dans le secteur du 'Petit Luberon', une zone située à l'Ouest du massif comprise dans un triangle entre Cavaillon, Bonnieux et Lourmarin.

Si cette présence reste à confirmer, un habitant d'Apt a filmé en juillet et août 2022 le passage de plusieurs loups dans son jardin.

L'évaluation de la population dans le département reste cependant difficile à réaliser car l'espèce est très

Ecrit par le 21 avril 2026

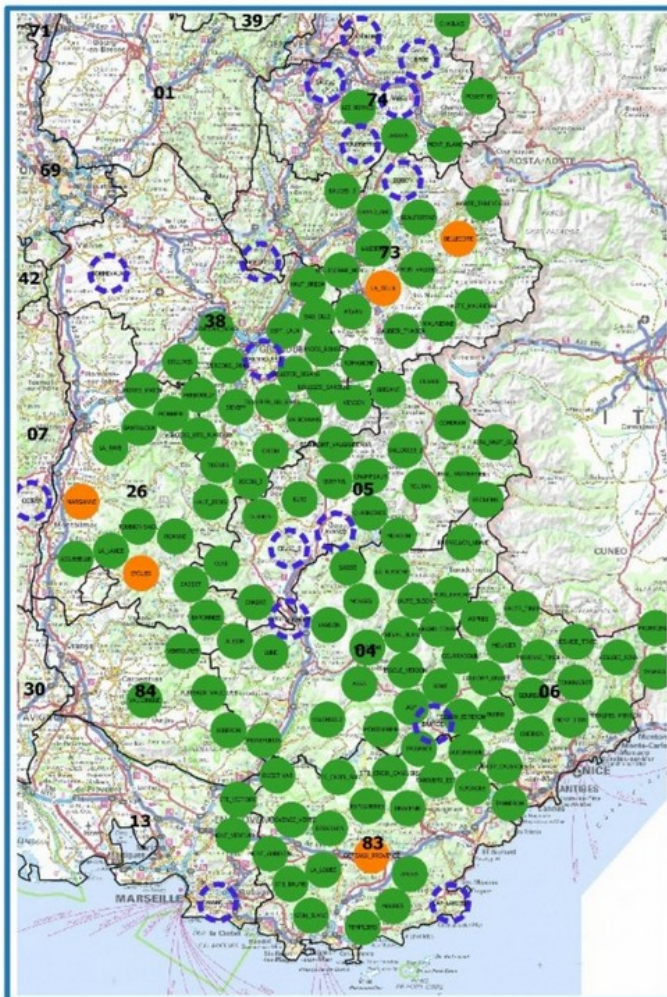
mobile et la taille des espaces vitaux des meutes varie au fil des années, s'étendant sur des dizaines de km². De plus, si une meute est constituée d'au moins 2 individus (un couple d'animaux dominants), elle peut monter jusqu'à 5 à 7 loups qui quittent ensuite la meute lorsqu'ils veulent, eux-aussi, avoir des louveteaux. En tout, au moins une trentaine de loups seraient installés dans le périmètre du parc naturel régional du Luberon compris entre la montagne de Lure et les Monts de Vaucluse.

30 attaques en Vaucluse dont 20 indemnisées

Si les attaques de troupeaux ont augmenté de près de 20% en un an, les services de l'Etat assurent qu'elles restent du même ordre en Vaucluse qu'en 2021 et 2022. Néanmoins, selon la Fédération départementale ovine (FDO) de Vaucluse le nombre de ces attaques avait quadruplé entre 2019 et 2021. En 2023, sur les 30 attaques ayant fait l'objet de constats de la part des services de l'OFB du Vaucluse, 20 ont donné lieu à des indemnisations. Plus près de nous, la dernière attaque remonterait à la nuit du 11 au 12 septembre derniers où 7 chèvres ont été égorgées dans l'enclos d'un élevage situé à Saint-Christol d'Albion.

Toutes les attaques ne peuvent cependant pas être attribuées au loup. Elles peuvent aussi être le fait de chien ou de chien-loup hybride comme cela avait le cas en 2017 à Montfavet où près de 40 ovins avaient été perdus.

Ecrit par le 21 avril 2026



Lexique

Zone : ces représentations sont schématiques car on ne peut pas identifier avec précision les contours du domaine vital d'un ou plusieurs animaux territorialisés.

Zone de Présence Permanente : identifiée à l'issue de deux hivers consécutifs de présence continue ou dès la mise en évidence d'une reproduction.

Zone de Présence à Confirmer : secteur comportant une récurrence d'indices de présence qu'il convient de suivre pour détecter une éventuelle installation de ZPP.

Meute : à compter de trois individus ou dès qu'une reproduction est mise en évidence.

Non Meute : un ou deux individus sans reproduction avérée.

ZPP_SUIVI_ESTIVAL

- Zone de Présence Permanente "meute"
- Zone de Présence Permanente "non meute"
- Zone de Présence "à confirmer"

Cartographie : Nicolas JEAN ONCFS
Fonds : BD CARTO (c) IGN
Sources : Données du réseau loup lynx
Période du 01/04/2021 au 30/10/2021
Mise à jour : février 2022

Massifs Alpains et Provencaux

© OFB

Les meutes répertoriées par l'OFB en Provence et dans les Alpes.

Entre 2 et 5kg de viande par jour

Pour rappel, chaque individu peut manger entre 2 et 5kg de viande par jour, généralement répartis entre un gros repas après la chasse et quelques jours de jeûne. Ces besoins sont accrus en hiver, ainsi qu'en période de gestation et de lactation pour les femelles. Par ailleurs, les loups ne mangent pas la totalité des carcasses. Ils ne mangent que les parties 'nobles' de leurs proies, ce qui explique pourquoi plusieurs animaux peuvent être tués afin d'atteindre le volume de viande nécessaire à leur ration quotidienne.

Toutefois, l'animal s'adapte aux ressources de son environnement et peut, en période de disette, être aussi capable d'être charognard. Et bien que carnivore, il peut diversifier son alimentation en consommant des baies sauvages voir même des insectes si nécessaire.

Ces proies sont de tailles très diverses, allant de la souris au cerf, en passant par le chevreuil, le lièvre, le lapin, la marmotte, le renard, les oiseaux ou même les reptiles et batraciens.

Bien évidemment, si un seul individu peut s'attaquer à une petite proie, c'est en meute que les loups

Ecrit par le 21 avril 2026

s'attaqueront à un sanglier ou un cerf qui permettront de nourrir un groupe durant plusieurs jours.

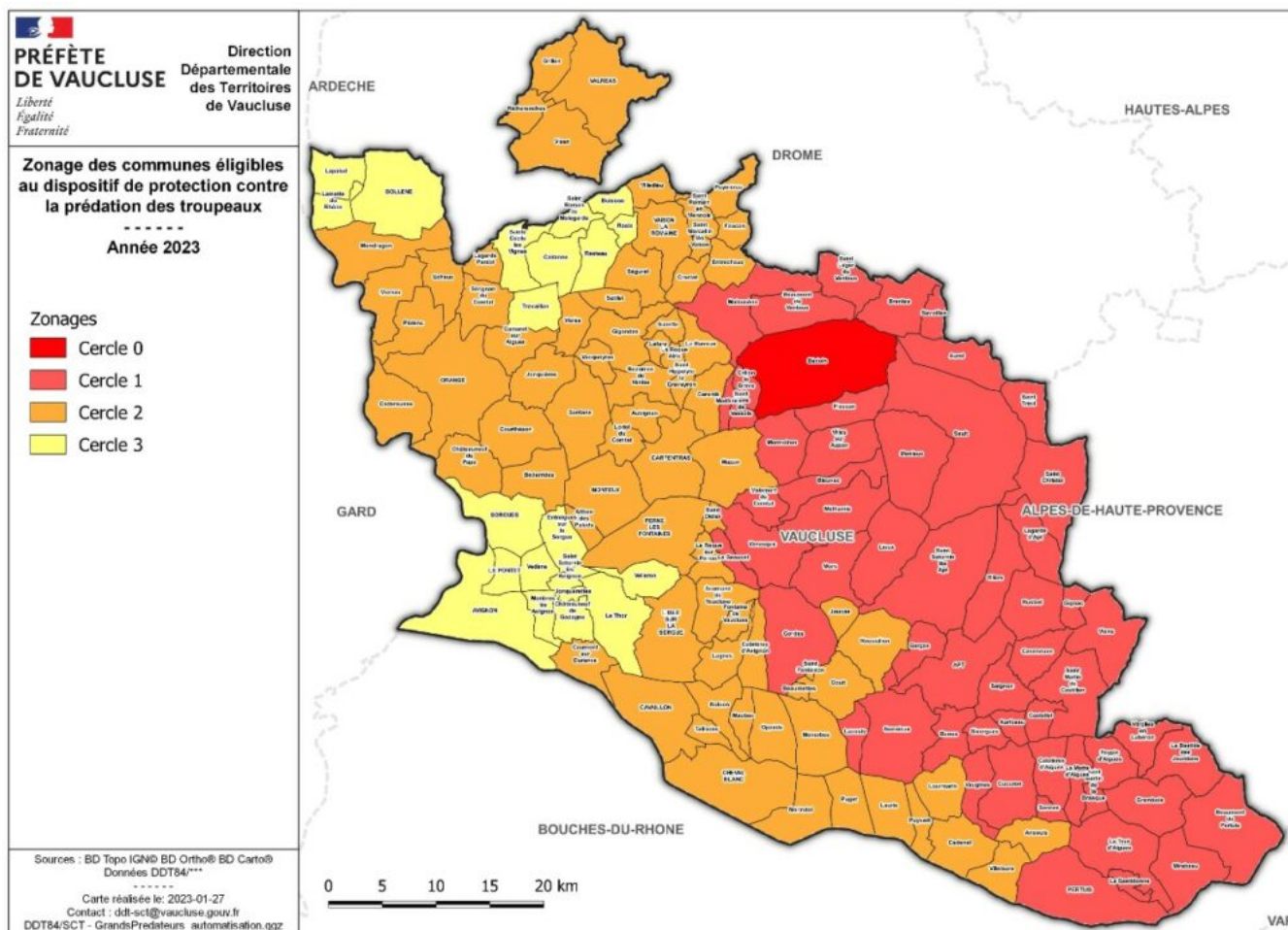
Comment lutter pour la centaine d'éleveurs ovins vauclusiens ?

Depuis le début de l'année, un arrêté préfectoral a classé 65 communes du département comme pouvant bénéficier des aides visant à acquérir des clôtures électrifiées (2 communes de plus qu'en 2022). Dans le même temps, 65 communes sont aussi éligibles aux aides pour le gardiennage (voir carte ci-dessous). C'est 41 de plus que l'an dernier. Seule Bédoin, est classé en 'Cercle 0', c'est-à-dire dans les zones où les élevages sont fortement soumis à la prédation et bénéficient de mesures de protections spécifiques (parc de pâturage électrifié et visites journalières, gardiennage et parc de nuit, gardiennage et chien...).

Pas sûr que cela suffise à la centaine d'éleveurs vauclusiens, veillant sur un cheptel d'environ 30 000 ovins, qui demande notamment que l'on accorde l'autorisation de tirer avec des lunettes de visée nocturne afin d'être plus efficace qu'avec un projecteur qui fait fuir les animaux.

Une inquiétude que partagent d'ailleurs les élus locaux, que ce soient [l'AMV \(Association des maires de Vaucluse\)](#), les représentants locaux de [l'Association des communes pastorales](#) ou bien encore les parlementaires comme le député de la 5^e circonscription de Vaucluse Jean-François Lovisolo qui, en janvier dernier, proposait à l'Assemblée nationale de voter [une loi pour la création de zones de protection renforcée contre le loup](#).

Ecrit par le 21 avril 2026



La carte des communes vauclusiennes éligibles au dispositif de protection contre la prédation des troupeaux.

Cohabitation ou coexistence ?

« Le loup est un animal sauvage qui doit évoluer dans un environnement sauvage loin des activités humaines » estime Christian Provent, représentant de la Coordination rurale au Groupe national loup (GNL).

Dans cette logique, son organisation entend faire la distinction entre cohabitation et coexistence et demande à la Commission européenne de clairement refuser la cohabitation élevage/loup quel que soit le territoire où l'élevage est présent.

Mettant en avant le risque de disparition d'un pastoralisme présent dans la région depuis 4 000 ans (« les éleveurs s'épuisent et les jeunes sont découragés de s'installer » constate amer la FDO 84), les risques accrus d'incendies des friches abandonnées par les troupeaux et même la perte de la biodiversité des territoires, les éleveurs veulent davantage de mesures fortes. Pour cette année en France, le plafond pour les prélèvements vient d'être relevé à 209 loups (dont 37 pour le Vaucluse) alors que 121 loups ont déjà été tués en 2023 dont les 2 derniers il y a quelques semaines dans la Drôme.

Écrit par le 21 avril 2026

Pour les opposants, l'abatage ne constitue cependant pas une bonne solution car en éliminant les individus dominant le risque est de provoquer une dispersion des autres loups qui vont fonder plusieurs autres meutes alentours.

(Vidéo) Parc régionaux du Ventoux et du Luberon : des sentinelles climatiques pour le pastoralisme et la biodiversité



Le Parc naturel régional du Luberon (PNRL) et celui du Mont-Ventoux (PNRV) viennent de publier [une vidéo](#) intitulée 'Pastoralisme, biodiversité et changement climatique : les alpages sentinelles du Luberon et du Mont-Ventoux'.

Ecrit par le 21 avril 2026

Quels sont les impacts du changement climatique sur le pastoralisme et la biodiversité ? Préoccupés par cette vaste question, plusieurs éleveurs, bergers, chercheurs, pastoralistes et agents du Parc du Luberon et du parc du Ventoux participent au programme Alpagnes Sentinelles. Ce dispositif étudie les évolutions de la végétation, du climat et des troupeaux pour comprendre et anticiper les effets du changement climatique sur nos alpages. Piloté à l'échelle des Alpes par l'Inrae, ce programme se déploie aujourd'hui sur une quarantaine d'alpages à travers toutes les Alpes.

Cette vidéo d'un peu plus de 4 minutes réalisée par les villeneuvois [d'Amda production](#) nous en dit plus sur cette initiative. Avec les témoignages de [Charlotte Carbonnel](#), maire de Saint-Martin-de-Castillon et vice-présidente du PNRL, [Amélie Jean](#), maire de Puget-sur-Durance et présidente de comités de pilotage Natura 2000, Anthony Roux, chargé de mission biodiversité et espaces naturels au PNRV ainsi que Christian Vachier-Moulin, éleveur ovin et président de l'association pastorale du Grand Luberon.

L.G.

Les éleveurs ovins vauclusiens dénoncent les nouvelles attaques de loups

Ecrit par le 21 avril 2026



Alors que se tient aujourd'hui la 'mobilisation nationale des éleveurs face à la prédation', la Fédération départementale ovine (FDO) de Vaucluse rappelle l'explosion des attaques de loup dans le département et « l'immense détresse des éleveurs, de leur famille et de leurs troupeaux ».

« De quelques attaques il y a une dizaine d'années, 194 moutons ont officiellement été comptabilisés comme victimes en 2020, constate la FDO 84. Si le nombre d'attaques et de victimes n'augmentait que lentement jusqu'il y a quelques années, elles ont quadruplé depuis 2019. La pression actuelle confirme malheureusement la tendance et l'expansion du prédateur en Vaucluse.

Des attaques dans 9 communes cet été

Durant l'été, la Fédération départementale assure que 9 communes vaclusiennes sont suspectées officiellement d'avoir été le théâtre connu des attaques de loup : Beaumont-du-Ventoux, Bédoin, Lagarde

Ecrit par le 21 avril 2026

d'Apt, Lauris, Monieux, Saint-Martin-de-Castillon, Viens, Venasque et Saignon (où [une nouvelle attaque s'est produite les 18 et 19 septembre derniers](#)).



Une population sous-estimée

« Le loup est maintenant bien implanté sur le Mont Ventoux, le Grand Luberon et les Monts de Vaucluse. Cependant, seule la commune de Bédoin est actuellement classifiée comme foyer de prédation. C'est pourtant l'ensemble du département qui est menacé : au premier semestre, c'étaient les communes de Mornas et d'Uchaux le long du Rhône qui étaient attaquées par le loup », insistent les représentants des éleveurs qui regrettent « qu'aux vues des réalités de terrain que la population de loup soit aujourd'hui sous-estimée ».

Aujourd'hui on estime ainsi que 4 à 5 meutes de loup séviraient en Vaucluse, soit près d'une trentaine d'individus.

Un secteur en danger ?

La FDO demande donc que le mode de gestion du loup soit revu au regard de la dynamique réelle de la population. « Il est nécessaire que chaque éleveur puisse protéger ses animaux toute l'année, sur tout le territoire et en toute sécurité - sécurité juridique comprise, en particulier pour l'usage des chiens de protection, demande la Fédération. Sans cela, l'élevage ovin en Vaucluse, pourtant vertueux et plébiscité par les consommateurs, disparaîtra. Les conditions de vie personnelle et professionnelle des éleveurs continuent de se dégrader. Ils vivent dans l'angoisse permanente d'une attaque de leurs troupeaux et subissent un traumatisme quand celle-ci survient. Leur santé est profondément et durablement altérée. Les indemnités reçues ne couvrent qu'en partie les préjudices matériels subis, en aucun cas les préjudices moraux supportés. Les éleveurs s'épuisent et les jeunes sont découragés de s'installer. Sans une action rapide des pouvoirs publics pour réguler fermement les populations de loups et un réveil de l'opinion publique, ce sont le pastoralisme, des paysages, un mode de vie, une production de viande de qualité et un terroir qui sont en danger. »

L.G.

'Le confinement nous a sortis de notre torpeur, nous invitent à penser et à vivre

Ecrit par le 21 avril 2026

autrement.' Bruno Msika fondateur des éditions 'Cardère'



Bruno Msika a fondé '[la bonne maison Cardère](#)', une maison d'édition spécialisée dans le pastoralisme et les sciences humaines et sociales. Installé rue Agricol Perdiguier à Avignon, il témoigne par son métier et les ouvrages façonnés avec des auteurs sensibles à la vie, à l'environnement, à l'écologie et au droit à sortir des sentiers battus. Il s'interroge sur le formatage de notre pensée depuis l'entrée à l'école jusqu'à la fin de vie en établissement spécialisé où notre mode sociétal nous couperait de notre véritable existence qui est de penser, d'innover, de rester liés les uns aux autres et avec notre environnement.

« J'ai toujours eu besoin de comprendre mon environnement. C'est l'une des raisons qui m'ont conduit à un doctorat d'écologie méditerranéenne appliqué au pastoralisme. L'autre passion de ma vie est l'écriture et la mise en pages qui m'a d'abord poussé à proposer des prestations de relecture, de recherches iconographiques pour la mise en valeur de textes d'études auprès d'organismes de recherche et de structures techniques. Un travail qui m'a amené à fonder la Maison Cardère en 1999. Mon but ? Combattre l'idée que les métiers du pastoralisme appartiennent au passé, qu'ils sont vieillots et désuets. C'est pourquoi je reste très méfiant vis-à-vis des fêtes de la transhumance et des musées qui enferment et

Ecrit par le 21 avril 2026

figent des métiers et des savoir-faire dans un passé nostalgique alors que ceux-ci restent très actuels.

Un exemple ?

L'image que les gens se font du berger comme un vieil homme un peu benêt avec son litre de rouge, son quignon de pain, sa cape, son chapeau à large bord flanqué d'un chien collé au mollet. Un cliché dorénavant inscrit dans les mémoires parce qu'il séduit les gens... La réalité ? Les bergers sont jeunes, diplômés et font, pour la plupart, un bref passage dans le métier afin de nourrir leur réflexion pour renouveler un savoir-faire qui demeure depuis... 8 000 ans. Ce métier, qui ne réclame aucun autre outil qu'un couteau, continue d'exister en s'adaptant toujours. Alors, avec mon ami, Guillaume Lebaudy, ethnologue, qui dirigeait encore récemment la Maison du berger à Champoléon dans les Hautes-Alpes, nous avons eu envie d'engager l'édition avec la collection 'Hors les drailles' (chemins de transhumance, mais aussi petits chemins tracés par les troupeaux sur les flancs des montagnes). Une collection qui fait la chasse aux idées reçues et à la pensée unique qui formatent nos vies. Cela m'amène à évoquer le confinement avec sa privation de liberté et particulièrement l'isolement des personnes âgées que l'on 'empêche' de vivre. Cela me fait penser aux gilets jaunes, aux zadistes de Notre Dame des Landes, aux communautés autosuffisantes, qui échappent au 'contrôle' du pouvoir et sont sévèrement voire violemment réprimées. Exprimer une opinion devient difficile sans que les gens qui vous entourent ne vous musèlent et cela est, pour moi, le signe d'une dictature car chacun se fait policier de l'autre. C'est le procès de Charlie Hebdo qui révèle le procès des libertés, 'on n'a plus le droit de se moquer'... Les opinions n'ont-elles donc plus le droit de s'exprimer ?! En tant qu'éditeur, je m'interroge. »

Cardere.fr

Propos recueillis par Mireille Hurlin